



## Serment des Jurés

Vous jurez et promettez sur la Foi et le serment que vous devez à Dieu et sur le péril et damnation de votre âme et sur les Saintes Evangiles de Jésus Christ que vous touchez de votre main dextre que vous exercerez bien et fidèlement la charge et l'office de Juré de la Cour Royale de cette Ile de Guernesey; Que vous maintiendrez l'avancement de la gloire de Dieu, l'honneur de Sa Majesté Notre Souveraine Dame Elizabeth II par la Grace de Dieu Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord et de ses autres Royaumes et Territoires, Chef du Commonwealth, Défenseure de la Foi, et en ses pays et dominions Suprême Gouverneur; Qu'à Sa dite Majesté vous serez vrai et loyal sujet; Que vous maintiendrez justement la république de cette Ile et garderez et entretiendrez de tout votre pouvoir les lois, libertés, coutumes et autres usages de droit accoutumé en cette Ile; Que vous assisterez et aiderez avec le Bailiff ou son Lieutenant en la compagnie d'autres Jurés, vos frères, en cours ordinaires à votre tour et en cours extraordinaires, toutes fois et quantes qu'en heure due en serez requis, à rendre bonne et loyale justice entre la dite Majesté et ses sujets, et de partie à partie tant au petit qu'au grand et principalement aux veuves et orphelins sans aucun supporter, ou favoriser ou autrement; Que vous n'assisterez à sceler aucunes lettres qui ne soyent droites et juridiques, et que de toutes ventes, obligations, sentences ou termes de role qui seront faits par devant voirs en baillerez justes relations et records. Et si par aventure vous aviez erré fût par ignorance ou autrement vous promettez de vous rectifier et de vous ranger à la plus saine opinion de vos frères.

Vous promettez ainsi.

Ainsi Dieu vous aide.

**Dieu Sauve La Reine.**